

SKI CLUB BREITENBACH / ASSURANCES - FFS TARIFS 2023-2024



Amis (es) skieurs / skieuses,

Les pratiques des sports de glisse peuvent occasionner des accidents graves. Pour une sortie en toute tranquillité, les risques encourus doivent être obligatoirement couverts par une assurance, passage incontournable avant de se lancer à l'assaut des pistes.

La Carte Neige 2023-2024

Elle est obligatoire pour participer aux sorties du Club et vous couvre en cas d'accident dans le monde entier, pour la pratique en amateur du ski sous toutes ses formes ainsi que pour les activités sportives lors d'un séjour à la montagne y compris les randonnées à ski ou pédestres, avec ou sans raquettes.

Assurances et garanties proposées :

- **Carte Neige « Loisir Individuel » Base** jeune (né en 2009 et après) : 51€* / adulte (né en 2006 et avant) : 56€* - Elle comprend : Responsabilité Civile - Défense et Recours. *ATTENTION : vos assurances privées devront prendre en charge les frais non pris en charge par cette formule.*
- **Carte Neige « Loisir Individuel » Primo** jeune : 65€* / adulte : 70€* - Elle comprend : Responsabilité Civile - Défense et Recours - Frais de Secours, de Recherche et de 1er transport.
- **Carte Neige « Loisir Individuel » Medium** jeune : 75€* / adulte : 80€* - Elle comprend : Responsabilité Civile - Défense et Recours - Frais de Secours de Recherche et de 1er transport - Remboursement frais médicaux - Assistance - Remboursement forfaits remontées mécaniques et cours de ski - Remboursement vol et perte de forfait de remontées mécaniques - Prise en charge de la location de matériel en cas de bris de skis.
- **Carte Neige « Loisir Famille » Medium** : 229 €* : Elle offre la même couverture que la carte neige Medium, pour toute la famille.

Pass' Découverte et licences :

- **Pass' Découverte proposé par la Fédération Française de Ski à 6 € et valable pour 2 jours consécutifs.** Elle couvre les risques liés à la pratique du ski (responsabilité civile - frais de secours). *ATTENTION : ce Pass n'est utilisable qu'une fois par saison (du 15 Octobre de l'année en cours au 14 Octobre de l'année suivante).* En cas d'achat d'une Carte Neige durant la saison, un montant de 6€ sera déduit du prix de la formule sélectionnée.
- **Licence Dirigeant** : 80€* en Base / 94€* en Primo / 104€* en Medium / 123€* en Optimum
- **Licence Compétiteur Base** : né en 2009 et après: 78€* / né en 2006 et avant : 106€*
- **Licence Compétiteur Optimum** : né en 2009 et après : 121€* / né en 2006 et avant : 149€*

* Montant incluant 10€ de cotisation au Comité de ski du Massif des Vosges (C.S.M.V.)

Questionnaire de santé et certificat médical

Il n'est pas demandé de certificat médical pour les licenciés majeur Dirigeant ou Loisir. Un questionnaire santé est nécessaire pour établir une licence à un mineur. Il en est de même pour un majeur pratiquant la compétition en général. En fonction des réponses au questionnaire de santé, un certificat médical pourra être demandé. Seuls les pratiquants du biathlon doivent présenter un certificat médical de moins d'un an.

Plus d'info : ffs.fr/pdf/carteneige/FFScn-reglement-licences-et-mutations.pdf

La carte de membre est **obligatoire** pour participer aux sorties du Club (jeune 3€ - adulte : 6 €). Carte de membre et Carte Neige disponible auprès du Président, STIEGLER Maxime, presidence@skibreitenbach.fr, 06 71 80 55 53